

**ENTREPRISES
TERRITOIRES**



propositions
pour
**une compétitivité
renouvelée**



FÉDÉRATION
SYNTEC

Relevons le défi d'une nouvelle politique d'aménagement plus écologique, plus humaine avec une meilleure répartition des fruits de la croissance sur tout le territoire.

« La revitalisation des territoires est un sujet qui nous anime au quotidien et sur lequel nous sommes fortement engagés. Dès 2015, la Fédération Syntec a décidé d'investir les régions, par le truchement de délégations, afin de représenter et défendre ses intérêts et gagner en visibilité et influence auprès des décideurs locaux publics et privés. Une manière de faire vivre la Fédération au plus près des régions et de participer au développement et au maillage territorial.

Survenu dans un difficile contexte post-crise des gilets jaunes, de lutte contre la fracture territoriale et le sentiment d'abandon des zones rurales et péri-urbaines, l'épisode sanitaire de la Covid-19 a exacerbé les enjeux auxquels nos entreprises sont confrontées depuis longtemps. Cela a mis en évidence la nécessité de penser et de mettre en œuvre de nouveaux modèles.

Nous considérons que nos métiers d'avenir – numérique, ingénierie, conseil, événementiel, formation professionnelle – peuvent contribuer, aux côtés d'entreprises d'autres secteurs, à relever le défi d'une nouvelle politique d'aménagement. Plus écologique, plus humaine, cette dernière aura pour conséquence une meilleure répartition des fruits de la croissance sur tout le territoire.

C'est le sens de nos propositions ici réunies. Cette feuille de route, nous souhaitons la partager avec l'ensemble des parties prenantes, collectivités, entreprises, conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, pour créer les conditions d'une croissance plus durable, plus responsable et plus inclusive, dans, par et pour les territoires. »

Laurent Giovachini
Président – Fédération Syntec

Dynamique territoriale : les entreprises au cœur de la stratégie et de l'action

La problématique de la fracture territoriale, corrélée au contexte de la crise sanitaire, a pour conséquence l'émergence de nouveaux modèles faisant plus de place aux régions, et pas seulement aux grandes métropoles qui captent l'essentiel de la croissance de la France.

À l'heure où toutes les ressources économiques du pays sont mobilisées dans le projet de relance, les inégalités régionales, doublées de disparités sociales et politiques avec un retrait civique sans précédent, sont plus que jamais LE sujet sur lequel les acteurs économiques se doivent de travailler de concert avec les acteurs locaux.

Un fort plébiscite des actifs pour les acteurs locaux et les PME/TPE

L'épisode du premier confinement a révélé un intérêt certain pour la mobilité professionnelle en régions (60 %* des actifs en Île-de-France se disent ainsi prêts à partir, tandis que 41 %* des actifs en régions seraient intéressés à l'idée de changer de région). À cela s'ajoute une forte confiance accordée aux acteurs de proximité pour renforcer l'attractivité des territoires (86 %* des actifs considèrent que les TPE et PME sont les mieux placées pour réduire la fracture territoriale et 78 %* des actifs estiment que l'échelon régional a les ressources pour agir en ce sens). Une des raisons de ce constat réside dans le fort attachement des Français aux collectivités locales qui regorgent d'atouts et sont les mieux placées pour soutenir l'attractivité régionale avec le triptyque gagnant « habitat, transports, réseaux de soins ». Dans le contexte sanitaire actuel, la nécessité d'une complémentarité forte de l'échelon local avec les

décisions nationales a ainsi été soulignée par tous. Ce n'est donc pas un hasard si les Français continuent à avoir autant confiance en leurs maires (71 %** versus 36 %** pour la présidence de la République, 29 %** pour les députés).

Faire émerger les bonnes pratiques pour accélérer la croissance sur tous les territoires

Les entreprises ne peuvent se développer que si leur environnement se porte bien. Pour aider le terreau à être fertile, il faut lui donner les moyens de se développer. Cela passe par des politiques locales attractives (services publics de pointe, politiques de transports, offre éducative, culturelle et de loisirs...), tant pour les actifs que pour les entreprises. Cela signifie aussi susciter des vocations, identifier et mobiliser les talents et adapter les offres de formation aux besoins des territoires.

Soutenir la dynamique au sein des territoires suppose de savoir être disruptif : cultiver la fibre entrepreneuriale en expérimentant d'autres modèles, initier des partenariats associations-entreprises à travers des pratiques responsables, mettre en œuvre des actions de développement social, adopter de nouvelles organisations du travail, répliquer les bonnes pratiques émergentes grâce au numérique...

* Étude Ifop pour la Fédération Syntec, réalisée par téléphone du 29 septembre au 5 octobre 2020, auprès d'un échantillon de 1004 personnes représentatif des actifs en poste âgés de 18 ans et plus.

** Enquête CÉVIPOF, Fractures françaises, 1^{er} au 3 septembre 2020.

La Fédération Syntec accélère sa réflexion sur la manière dont les métiers d'avenir qu'elle représente peuvent contribuer au dynamisme économique des territoires. Elle partage ici ses propositions pour repenser les modes d'organisation et d'aménagement au service du desserrement métropolitain et de la revitalisation des territoires. Et anticiper le monde de demain.

La Fédération Syntec représente les professions de service à forte valeur ajoutée (numérique, ingénierie, conseil, formation professionnelle, événementiel). Elle est la principale organisation professionnelle d'un secteur qui compte près d'un million de salariés. Acteurs de proximité, 97 % des entreprises de la branche comptent moins de 50 salariés.



et ses syndicats membres



syntecConseil



148, boulevard Haussmann – 75008 Paris
Tél : 01 44 30 49 00
contact@syntec.fr

www.syntec.fr





Synthèse des propositions

1. Promouvoir

Promouvoir le télétravail, et les moyens technologiques qui le rendent possible (solutions numériques, couverture numérique homogène et inclusive des territoires), comme vecteurs de réduction des fractures territoriales, de lutte contre la congestion des transports et de réduction de l'empreinte carbone des déplacements.

2. Inciter

Inciter les entreprises et les pouvoirs publics à s'appuyer sur leur écosystème local et à développer en dehors des métropoles des structures d'entraide et d'échange, comme des tiers lieux ou des espaces de coworking, afin de stimuler la créativité, favoriser la collaboration, rompre l'isolement parfois lié au télétravail, et créer de l'emploi en proximité dans les territoires.

3. Stimuler

Stimuler l'économie du territoire en menant une politique responsable des achats s'inscrivant dans une logique vertueuse.

4. Penser

Penser la formation pour renforcer la cohésion sociale, l'attractivité, l'innovation et la compétitivité des territoires : favoriser l'insertion durable des jeunes dans l'emploi au plus près des besoins des entreprises ; encourager le développement des compétences quel que soit le statut pour protéger et accompagner tous les actifs dans les transformations économiques rapides.

5. Promouvoir

Promouvoir grâce à nos métiers le développement du « region-shore », c'est-à-dire une implantation territoriale de proximité, auprès de nos parties prenantes, notamment dans l'accompagnement de nos clients.

6. Travailler

Travailler avec les pouvoirs publics locaux à la modélisation de nouveaux bassins d'emploi, nos métiers de services étant l'un des maillons essentiels à une stratégie de réindustrialisation des territoires.

7. Favoriser

Favoriser une plus grande complémentarité d'actions entre les structures satellitaires des collectivités territoriales (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales...) et les entreprises privées (ingénierie, numérique...) au service du développement des territoires.

8. Développer

Développer les dispositifs de reconversion et d'accompagnement aux mutations et transformations d'emploi. Promouvoir notamment Numéric'Emploi (mis en place par Syntec Numérique) au niveau national, auprès des Conseils régionaux et des directions régionales de Pôle Emploi et créer un programme Numéric'Actif au niveau national, associant le secteur numérique et intégrant les problématiques GPEC des grandes entreprises prêtes à s'engager dans ce dispositif.